

Termes de références
Recrutement d'un consultant national
Pour l'actualisation du manuel des procédures du CCM-Tunisie

Demandeur	CCM-Tunisie
Budget prévu	TUN-CFUND-1706
Titre	Consultation nationale pour l'actualisation du manuel des procédures du CCM-Tunisie
Lieu de la prestation	Tunis
Type de contrat	Contrat de service
Durée	08 jours
Date de mise en œuvre	Début octobre 2018

1. Contexte général

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est une organisation du 21^{ème} siècle fondée sur le partenariat, conçue pour accélérer la fin des épidémies de ces trois maladies. Ce modèle de partenariat du Fonds mondial s'appuie sur la collaboration des CCM (Country Coordinating Mechanism ou Instance de Coordination Nationale), dont la mission principale est d'élaborer et soumettre des demandes de financement au Fonds mondial, de sélectionner le Récipiendaire (RP) qui sera chargé de mettre en œuvre les subventions approuvées par le Fonds mondial et de suivre et superviser la mise en œuvre de ces subventions.

Le CCM de la Tunisie a mobilisé, depuis 2007, environ 22 millions de dollars US, à partir du Fonds mondial, en appui aux stratégies nationales de lutte contre le VIH/sida. La nouvelle subvention allouée à la Tunisie qui est de l'ordre de 4 millions de dollars us viendra pour renforcer les nouvelles stratégies nationales de lutte contre le VIH/sida de 2018-2022 et couvrira la période allant de 2019 à 2021.

Afin de faire face à ses dépenses de fonctionnement et d'investissement, le CCM Tunisie, qui a un statut d'ONG scientifique, dispose d'un budget autonome accordé par la Fonds mondial ainsi que d'un manuel des procédures, qui a été mis en place en 2013, afin de permettre de rationaliser l'utilisation de ce budget et garantir la fiabilité des procédures et leur efficacité.

Dans ce cadre le CCM-Tunisie recrute un(e) consultant(e) pour l'actualisation de son manuel des procédures administrative, comptable et financière.

2. Objectif général de la mission

La consultation a pour objectif de réaliser le diagnostic du système en place et des capacités de gestion administrative, comptable et financière du CCM en vue d'actualiser le manuel des procédures en conformité avec son statut et la réglementation en vigueur.

3. Objectifs spécifiques

- Faire un état des lieux des procédures, règles et outils de gestion administrative, comptable et financière qui existent au sein du CCM ;
- Elaborer un manuel de procédures adapté aux besoins et aux capacités du CCM ; en faisant la description claire du système de gestion et des outils à mettre en place pour améliorer les aspects organisationnels, institutionnels, la gestion comptable, financière, l'administration etc.
- Former le secrétariat sur le manuel et à l'application effective des procédures et règles de gestion administrative, comptable et financière

4. Profil du consultant(e) :

Le consultant(e) doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir une formation de base en comptabilité, gestion avec des compétences en élaboration de manuel de procédures de préférence de type associatif.
- Etre membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie.